



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4767

Attribution de subventions de fonctionnement à trois associations pour un montant global de 65 000 euros sur le Fonds d'Intervention Culturel - Approbation d'une convention cadre

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 MAI 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4767 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A TROIS ASSOCIATIONS POUR UN MONTANT GLOBAL DE 65 000 EUROS SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL - APPROBATION D'UNE CONVENTION CADRE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter trois associations qui développent un travail de création et de diffusion de spectacles et qui ont la particularité de disposer d'un lieu sur notre territoire, au service de leurs projets mais également partagé avec de nombreuses équipes artistiques, ce qui participe au travail de recherche, d'entraînement et de création de nombreuses productions.

Les subventions sont proposées en fonction d'appréciations relatives à la qualité artistique des demandes et à l'effort des structures pour s'adresser à tous les publics dans leur diversité, à travers des actions culturelles de différentes natures. Toutes justifient un intérêt communal. Les structures présentées ici s'inscrivent depuis de nombreuses années dans la politique culturelle de la Ville et partagent exigence artistique et souci de lien avec les publics.

La Compagnie du Théâtre des Asphodèles – 17 rue Saint-Eusèbe – 69003 Lyon

Depuis 27 ans, la Compagnie des Asphodèles nourrit une réflexion sur la Commedia dell'arte, qu'elle a su faire évoluer d'un théâtre de tréteau traditionnel à une nouvelle forme à la fois contemporaine et sans cesse renouvelée, tout en créant un véritable environnement autour de la Commedia dell'arte, de sa compréhension à sa transmission.

En 2012, la Compagnie des Asphodèles a emménagé dans des locaux situés impasse Saint-Eusèbe, à Lyon 3^e. D'une superficie de 900m², cet espace comporte une salle de 100 places. Il accueille des spectacles portés par des talents émergents, des résidences de création, des répétitions, des cours dédiés aux amateurs et des stages réservés aux professionnels.

En 2017-2018, le Théâtre des Asphodèles a proposé 55 jours d'accueil plateau pour 14 compagnies (Golem Théâtre, Novecento, le Théâtre du Réel...). L'accueil comprend la mise à disposition des espaces, de l'équipe et de ses compétences ainsi que du matériel technique.

En parallèle, la compagnie a créé « L'oiseau vert » de Carlo Gozzi. Ce spectacle de Commedia dell'arte tout public a été présenté à la Bourse du Travail en janvier 2018 puis au Festival d'Avignon OFF.

Durant la saison 2018-2019, le Théâtre accueille 25 spectacles et propose 57 jours d'accueil plateau à différentes compagnies telles que la cie Anteprema, le collectif de l'Âtre, le collectif Libre Mouvement. La compagnie continue aussi son activité d'ateliers de théâtre et tourne sa création « L'oiseau Vert », notamment en Nouvelle Calédonie, à La Garde, Wissembourg, en Guadeloupe et à Limonest.

Actif sur le territoire, le Théâtre des Asphodèles participe à la soirée de clôture du festival Paroles ambulantes, accueille des spectacles du Festival Sens Interdits, participe à la journée de la francophonie et héberge également la Caravane des 10 mots.

Afin de permettre à la compagnie de mettre en place ses projets, une première tranche de la subvention est proposée pour le Théâtre des Asphodèles.

Pour mémoire, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 20 000 €

Subvention proposé année 2019 : 10 000 €

Compagnie Acte – 42 rue Des Hériveaux 69008 Lyon

La Compagnie Acte est une compagnie lyonnaise de danse contemporaine fondée en 1996 par la danseuse et chorégraphe Annick Charlot. La compagnie s'est installée en 2008 dans le 8ème arrondissement, dans un studio situé 42 rue Des Hériveaux, à Lyon 8^e. Le studio Des Hériveaux est dédié au développement des activités de création de la compagnie mais également, à la sensibilisation des publics, l'accueil des acteurs culturels du quartier et des compagnies de danse à la recherche d'un lieu de répétition. Une vingtaine de compagnies ont été accueillies la saison dernière pour 50 jours de résidence.

La création de la compagnie, « Lieu d'être », marque, en 2010, un tournant dans le projet artistique de la compagnie qui s'oriente désormais vers la réalisation de créations chorégraphiques dans l'espace public. « Lieu d'être » est une création qui incarne l'histoire de lieux habités en impliquant, auprès des danseurs professionnels, les habitants d'un immeuble, d'un quartier. Après la Biennale de la danse 2010, ce manifeste chorégraphique a été recréé dans une douzaine de villes. Il sera accueilli, en 2019 à Plovdiv, Capitale Européenne de la Culture. La compagnie a été sélectionnée par La Fondation Plovdiv 2019 pour donner trois représentations du spectacle au mois de juin, et représentera la Ville de Lyon et la France parmi trois autres projets français. Au-delà de la diffusion du spectacle, un long travail d'immersion et d'actions culturelles avec les habitants sont réalisées tout au long de l'année, dès le mois de février 2019. Au total, ce sont 30 heures d'atelier-répétitions avec les habitants complices du spectacle, 100 heures de répétition des danseurs in situ (dont voltige sur les façades), 12 rendez-vous dansés dans toute la ville, 4 workshops, 20 heures d'atelier artistique au Lycée français de Sofia.

La création 2016, « Journal d'un seul Jour » est un spectacle-feuilleton, grandeur nature et en temps réel dans la ville, 24 heures en épisodes, fragmentées en rendez-vous publics et intimes pour vivre la ville autrement, dans un état d'urgence poétique. Programmé la première fois par la Maison de la danse en mai 2016, il a été accueilli la saison dernière à Saint-André et Bras Panon à la Réunion.

La compagnie travaille également en 2019 sur un nouveau projet « Public.ques ! » co-créé par Annick Charlot et Pierre Amoudruz (Association AADN). Il s'agit d'une balade numérique et chorégraphique, sur la place des femmes dans l'espace public, un espace de discussion des conditions de l'expression du corps et du genre qui relie les participants entre eux à travers un territoire, un quartier, un village ou une ville entière via leur téléphone mobile.

En 2018, la compagnie a participé à des moments forts de la vie lyonnaise, à travers notamment une création originale qui a accompagné l'ouverture au public du Grand Hôtel Dieu.

Enfin, au-delà de son travail de création, la compagnie Acte souhaite transmettre à tous des outils du plaisir chorégraphique par l'organisation d'ateliers, d'actions de sensibilisation dans les hôpitaux et en milieu scolaire.

Pour mémoire, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 15 000 €
Subvention proposé année 2019 : 15 000 €

Compagnie Propos - 41 rue René Leynaud 69001 Lyon

Cette compagnie a été créée, en 1991, par Denis Plassard, danseur et chorégraphe issu du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon. Depuis 2004, elle est installée dans le 8^{ème} arrondissement dans une ancienne usine réaménagée. Cet espace est un outil de développement et de pérennisation de la compagnie ; il est également mis régulièrement à disposition d'équipes artistiques pour des temps de répétitions (338 jours d'occupation sur la saison 2017/2018 pour 50 équipes artistiques accueillies dont 34 lyonnaises).

La création de nouvelles chorégraphies (près de 40 en 25 ans) et la diffusion de pièces du répertoire constituent le cœur de ses activités. Extrêmement variées dans la forme, les chorégraphies de Denis Plassard rassemblent danseurs contemporains et artistes de différents horizons (comédiens, danseurs hip-hop, circassiens, musiciens) autour de la recherche et de l'univers du chorégraphe. Le maintien d'un répertoire en tournée est une volonté forte de la Compagnie. Pour la saison 2017/2018, 6 spectacles ont été diffusés pour 79 représentations dont 8 à Lyon, avec une fréquentation de 12 337 spectateurs.

Par ailleurs, la Compagnie Propos a mis en place un large travail de sensibilisation à la danse contemporaine avec des actions culturelles et artistiques (198 heures de présence pour 249 adultes et 773 enfants scolarisés) et d'autres aventures chorégraphiques (6 bals chorégraphiés notamment au Musée des Beaux-Arts de Lyon, 4 conférences dansées, 9 projets photographiques *Hors Sol*).

L'année 2019 est marquée par la reprise du spectacle emblématique de la compagnie, « DéBaTailles », et par la création de « Dans le Détail ». Pour ces deux projets, la compagnie est soutenue par de nombreux partenaires dont le Théâtre des Collines / Renoir d'Annecy, dans le cadre de la résidence triennale qui accueillera les deux projets en résidence et en diffusion, l'Opéra Théâtre de Saint Etienne qui programmera également les deux spectacles, le Cirque Jules Verne d'Amiens, la Maison de la danse, partenaire historique de la compagnie qui accueillera « Dans le Détail » en 2020.

La convention cadre entre la Ville de Lyon et la Compagnie Propos est jointe en annexe du présent rapport.

Pour mémoire, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 41 000 €
Subvention proposé année 2019 : 40 000 €

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e et 8^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant global de 65 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties comme suit : 10 000 € à la

Compagnie du Théâtre des Asphodèles, 15 000 € à la Compagnie Acte et 40 000 € à la Compagnie Propos.

- 2- La convention cadre susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Compagnie Propos, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- La dépense correspondante, soit 65 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER